

## DU TRAVAIL A L'ACTIVITE<sup>1</sup>

*Muriel Prévot-Carpentier*

Comment définir le concept de travail tel qu'il peut être entendu dans les représentations usuelles, qu'il s'agisse de travail salarié, bénévole, domestique, etc. ? Limitatif, le concept semble faire obstacle à la compréhension de ce que les sujets engagent d'eux-mêmes dans l'activité, à la prise en compte de leurs valeurs et au rapport toujours pour partie singulier qu'ils construisent au monde. Ces limites s'imposent aussi dans l'analyse de ce qui fait sens pour les personnes au travail et qui détermine leurs manières d'agir.

À l'instar de la discipline ergonomique, la démarche ergologique propose un ancrage dans le concept d'activité pour penser le travail, tout en étant plus radicale puisqu'elle engage à opérer un dé-dimensionnement du concept de travail au profit de celui d'activité afin de pouvoir prendre en compte la normativité des sujets au quotidien et dans leurs trajectoires de vie<sup>2</sup>. En termes de pratiques de la démarche ergologique, ce dé-dimensionnement implique la convocation de différents types de savoirs et engage les professionnels, les éducateurs, les préventeurs, les chercheurs, etc. à renouveler leur regard sur l'utilisation de leurs compétences ou sur les usages de leurs disciplines pour pouvoir saisir, analyser ou parler du travail. Car ce que la posture ergologique remet d'abord en cause, c'est la valorisation de connaissances élaborées en dehors de ceux qui vivent les situations de travail.

---

<sup>1</sup> Conférence donnée le 21 novembre 2018 dans le cadre du séminaire « Ergologie et philosophie sociale du travail. L'activité, la pensée, la construction des savoirs et le politique », Centre de Recherche sur le Travail et le Développement (CNAM, Paris).

<sup>2</sup> Cette conférence reprend en partie la réflexion que j'ai développée dans *Les « conditions de travail » : proposition de modélisation pour l'usage. Entre épistémologie et philosophie sociale, un mode de traitement ergologique du concept*, thèse pour le doctorat de philosophie, Aix Marseille Université, CEPERC-CNRS, 2013.

En effet, contre la posture traditionnelle des sciences, elle se veut une tentative continue de faire reconnaître, instituer les connaissances enfouies dans la normativité des êtres d'activité que nous sommes toutes et tous. En cela l'ergologie, considérant chacun comme « semblable » et anthropologiquement égal, apparaît comme intrinsèquement politique et promotrice d'une transformation du rapport au monde du travail, lequel constitue l'un des objets de questionnement majeurs de la philosophie sociale depuis Marx.

Mon propos sera développé en trois temps. D'abord nous allons voir comment peut se comprendre le concept de travail, puis il s'agira d'exposer pourquoi nous proposons de dé-dimensionner le concept de travail au profit de l'activité. Enfin nous verrons comment le passage du concept de travail à celui d'activité permet à l'ergologie d'affirmer sa volonté de promouvoir dans notre société l'orientation en valeurs que les sujets veulent donner au monde.

### **1. Qu'est-ce que le travail ?**

Depuis que je connais Yves Schwartz, j'ai constaté que face à ceux qui découvrent la démarche ergologique, il commence toujours par affirmer « on ne peut pas définir le travail ». Chemin faisant, je me suis aperçue que je devais en constituer une définition minimale parce qu'il était impossible d'avoir pour objet d'étude quelque chose que je ne pouvais absolument pas définir. Je dirais donc, a minima, que le travail est transformation de quelque chose. Mais peu à peu je me suis aussi rendu compte que si Yves Schwartz repoussait autant toute volonté de définir le travail, c'était d'abord parce qu'il voulait le « dé-définir », et c'est là un point de départ fondamental de sa philosophie qui puise ses racines dans la définition, dans le dimensionnement proposé par Marx pour le concept de travail.

Avant d'y venir et pour entrer progressivement dans le sujet, il faut dire que le concept de « travail stricto sensu », que l'on découvre quand on s'intéresse aux concepts de l'ergologie, permet d'exprimer le fait qu'on ne peut pas négliger le travail salarié. Le travail stricto sensu est le travail défini comme activité qui transforme quelque chose, mais aussi comme activité rémunérée ; c'est le travail en tant

que « *prestation rémunérée dans une société marchande et de droit* »<sup>3</sup>, et cela ne représente qu'une partie de ce que comprend le travail.

Nous ne reviendrons pas ici sur la distinction entre travail et emploi, mais disons que parler de « travail » ne suffit pas à marquer la spécificité de ce processus de vie central dans la trajectoire de tout être. Quand on parle de travail, on peut considérer le travail comme une abstraction générale, pouvant être débattue à distance des situations de travail, tout en conservant la certitude de dialoguer sur des éléments dits généraux, mesurables, voire « objectifs ». C'est pour partie possible, mais la démarche ergologique nous engage à refuser l'usage de ce concept de manière abstraite et l'attribution de contenus sans regard sur l'activité réelle. Car cela conduit au postulat d'une permanence et d'un certain déterminisme de l'activité la présentant comme possiblement connaissable par avance, et donc appréhendable à distance des situations et des êtres qui les vivent.

Donc la première question que nous pouvons nous poser, c'est pourquoi parle-t-on ainsi du travail ? Comment en est-on arrivé là ? Comment cela a-t-il été rendu possible dans l'histoire des idées, avec les effets que cela peut avoir dans la société et dans le fonctionnement organisationnel et institutionnel des relations sociales ?

Il faut revenir au XIX<sup>ème</sup> siècle et à Karl Marx. En effet, ce que Marx rend possible, c'est le traitement du travail comme concept à deux niveaux : un niveau concret en référence à la valeur d'usage que produisent les individus lorsqu'ils participent à la fabrication d'un objet – ou produisent un service –, c'est-à-dire l'objet pour sa valeur intrinsèque. Et un niveau abstrait, en référence à la valeur d'échange qui est conférée au produit du travail considéré, non pour ce qu'il est et permet, mais pour sa valeur monétaire. L'eau par exemple a une grande valeur d'usage alors que, comme le dit Adam Smith, « *elle ne peut presque rien acheter* » tandis que « *un diamant, au contraire n'a presque aucune valeur quant à l'usage, mais on trouvera*

---

<sup>3</sup> Yves Schwartz, *Le paradigme ergologique ou un métier de Philosophe*, Éditions Octarès, Toulouse, 2000, p. 678.

*fréquemment à l'échanger contre une très grande quantité de marchandises* »<sup>4</sup>.

Cette distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange proposée par Marx ouvre la possibilité, justifiée par son travail de théorisation du mode de production capitaliste, de parler des marchandises « *en tant que valeurs d'échange* », comme « *des mesures déterminées de temps de travail coagulé* ». Cette « abstraction », dont Marx écrit qu'elle « *s'accomplit journallement dans le procès de production social* »<sup>5</sup>, autorise à parler de « travail simple » qui, une fois multiplié, devient du « travail complexe »<sup>6</sup>, ainsi que de parler de « travail mort »<sup>7</sup>. Yves Schwartz analyse cela comme une façon de définir le travail qui le « dimensionne » ; le travail est alors un « travail à épithètes »<sup>8</sup>, au sens où on lui accole toujours quelque chose pour le qualifier, quelque chose qui tend à réduire les angles de définition et à annuler une part des configurations historiques qui donnent au travail son épaisseur et son sens.

Marx semble pourtant se prémunir contre toute confusion en affirmant dès 1847 que le capitaliste paraît acheter du travail avec de l'argent mais ce que « *vendent en réalité [les travailleurs] au capitaliste pour de l'argent, c'est leur force de travail* »<sup>9</sup>. Ainsi il évacue toute confusion entre l'activité du travailleur, même considérée sous un angle très énergétique, et le travail. Une fois cette précaution prise, il opère un basculement dans l'abstraction qui rend possible, selon Ivan Illich, le fait que : « *aujourd'hui, la "force de travail" qui figure dans un livre comptable de la Banque Mondiale se réfère à la même abstraction que celle qui apparaît dans un rapport socialiste* »<sup>10</sup>. Il y a donc une ambiguïté fondamentale et paradoxale :

---

<sup>4</sup> Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, tome I [1776], Garnier-Flammarion, Paris, 1991, livre I, chapitre IV, pp. 96-97.

<sup>5</sup> Karl Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, [1859], Éditions Sociales, Paris, 1968, livre I, chapitre I, p. 10.

<sup>6</sup> Karl Marx, *Le Capital*, livre I, [1867] Éditions Sociales, Paris, 1976, chapitre I, p. 48 : « *une quantité donnée de travail complexe correspond à une quantité plus grande de travail simple* ».

<sup>7</sup> *Ibid.*, chapitre IX, p. 161.

<sup>8</sup> Yves Schwartz, *Expérience et connaissance du travail*, Messidor/Éditions Sociales, Paris, 1988, pp. 577-578.

<sup>9</sup> Karl Marx, *Travail salarié et capital*, [1847] Éditions Sociales, Paris, 1952, p. 22.

<sup>10</sup> Ivan Illich, « L'énergie, un objet social », *Esprit*, 2010/8-9, n° 367, p. 221.

cette conceptualisation au service des plus faibles, au service du prolétariat pour reprendre le vocable de Marx, est aussi celle qui a permis de rendre le travail invisible et celle qui s'est ancrée dans le modèle contemporain des relations sociales.

Cela ne signifie pourtant pas que Marx n'ait pas pensé à ce problème car le « travail vivant »<sup>11</sup> est un concept dont le « jeu de renvois » avec le « travail mort » permet au contraire de dé-dimensionner ce que Marx a au préalable dimensionné dans la dialectique des rapports de production. Ce que Y. Schwartz met en évidence en écrivant : « si le travail vivant est aussi du travail concret, la dialectique de l'expérience des forces productives traverse donc les (...) dichotomies du travail à épithètes »<sup>12</sup>, c'est-à-dire qu'il y a des renvois entre le travail mort et le travail vivant (première dichotomie) et des renvois entre le travail abstrait et le travail concret (deuxième dichotomie). Ce sont ces dichotomies qui ont amené Schwartz à parler de « travail à épithètes ». Il y a bien chez Marx l'idée d'une dialectique entre ces différents niveaux de traitement du concept de travail, mais ces niveaux qui ne sont jamais totalement anticipables car ils sont en lien avec l'expérience des forces productives. D'un côté Marx qualifie, dimensionne le travail, mais d'un autre côté, il n'ignore pas que la problématique du concept de travail rend indispensable une conception dialectique des divers niveaux de généralisation et des divers niveaux de singularisation.

## **2. Qu'est-ce que dé-dimensionner le concept de travail au profit de l'activité ? Pourquoi ? Et comment ?**

La conception dialectique du travail que nous venons d'esquisser est une conception du sujet comme agissant, faisant histoire en enchâssant ses processus de vie du plus individuel jusqu'au monde commun. Elle correspond au mouvement fondamental de la démarche ergologique ; mouvement d'une volonté de puiser dans les processus à l'œuvre au sein du sujet lorsqu'il agit, en le considérant

---

<sup>11</sup> Karl Marx, *Le Capital*, livre I, [1867] Éditions Sociales, Paris, 1976, chapitre VII, p. 140.

<sup>12</sup> Yves Schwartz, *Expérience et connaissance du travail*, Messidor/Éditions Sociales, Paris, 1988, p. 612.

comme un vivant arbitrant par ses choix constants entre différents possibles et conférant ainsi existence au monde dans lequel il agit, dans lequel il est en activité. L'analyse fait porter le regard sur un sujet qui recrée perpétuellement un univers dont il est le centre et dans lequel il tente de déployer son activité comme élan de vie, repoussant avec souplesse les marges qui encadrent sa « puissance d'agir »<sup>13</sup> pour vivre en santé, d'où sa capacité permanente d'innovation. Ainsi, dans la lignée de Georges Canguilhem, Yves Schwartz écrira :

*« On ne peut dire où commence le travail et où il finit, parce que toute activité humaine comporte quelque chose qui est de l'ordre d'une confrontation à un milieu que l'on a pas créé et vis-à-vis duquel on essaie de créer ses propres normes. Par conséquent, singulariser le milieu dans lequel on a été projeté représente un effort, un risque. Vivre, c'est [...] cela : tenter de ré-individualiser perpétuellement notre milieu de vie. [...] Toute activité est un débat avec les normes »*<sup>14</sup>.

Et si l'on dit que toute activité est un débat avec des normes, cela signifie qu'on se refuse à dimensionner le travail comme cela a été initié par Marx et que cela oblige à passer du concept de travail à celui d'activité.

L'utilisation de la notion de dialectique semble indispensable pour définir ce fonctionnement intrinsèque de l'activité humaine pris entre deux polarités concurrentes, celles du normé et du normatif, et dont les modalités de rencontre ne peuvent jamais tout à fait être prévues. Il y a là une dimension ontologique dans l'activité, qui paradoxalement se rejoue perpétuellement, et qui est centrale pour appréhender les enjeux et le sens de l'activité humaine en général que nous déployons dans nos sociétés marchandes et de droit. C'est « une autre ontologie », non pas une ontologie qui va dans le sens de la permanence d'une « *entité préconstituée et fondatrice* », pour reprendre l'impasse que pointait Etienne Balibar<sup>15</sup>, mais une ontologie

---

<sup>13</sup> Baruch Spinoza, *L'Éthique*, [1677], Éditions Gallimard, Paris, 1993, chapitre XXXII, p. 347.

<sup>14</sup> Yves Schwartz, « L'homme, le marché, la cité », in Bernard Montel et Sarah Mouillard (coord.), *C'est quoi le travail ? Quelles valeurs transmettre à nos enfants ?*, Autrement, Paris, 1998, p. 118.

<sup>15</sup> Etienne Balibar, « Une philosophie politique de la différence anthropologique », *Multiitudes*, mai-juin 2002, n° 9, p. 67.

dont le Même, qui échappe au devenir, renvoie à l'idée de débats de normes en tant que charnière entre l'individuel et le social. Elle souligne la mise en dialectique que fait le sujet de lui-même en tant que « corps-soi », ce que Yves Schwartz caractérise comme « dramatique d'usage d'un corps-soi »<sup>16</sup>. Expliquons cela.

Le concept de « dramatique d'usage de soi » met en évidence le processus qui se joue dans l'activité du sujet, dans cet usage qu'il fait de lui-même, usage particulier dans nos sociétés marchandes et de droit car pris en tension entre trois lignes de forces : celles de l'usage de soi sans cesse rejoué dans l'activité, des gestions de soi dans le travail salarié (première ligne de force) ; celles du marché et des gestionnaires du travail (deuxième ligne de force) ; et enfin celle du politique au sens d'engagement citoyen dans la cité, engagement traversé de valeurs (troisième ligne de force). Ainsi, l'activité a pour caractéristique de toujours re-singulariser le vivre, de remettre en dialectique de manière variable, et variée selon les individus, les conditions présentées par le milieu dans lequel ils vivent. Le champ du vivant et de l'humanité suppose que les individus soient situés dans un renouvellement permanent.

Cependant inscrire le concept de travail dans celui d'activité, ne signifie pas pour autant diluer le concept de travail dans celui d'activité. Ce serait oublier que l'affirmation d'une dimension fondamentale de la problématique du travail salarié, ou travail stricto sensu, s'inscrit dans un espace social<sup>17</sup>, dans lequel les débats de normes sont intégrés entre ces trois lignes de forces<sup>18</sup>.

Il faut également souligner un autre glissement, celui du concept d'« expérience » au concept d'« activité ». Ce glissement ne se résume pas à l'imposition d'un nouveau concept dans une approche

---

<sup>16</sup> Yves Schwartz, « Pourquoi le concept de corps-soi ? Corps-soi, activité, expérience », *Travail et Apprentissages*, juin 2011, n° 7, p. 149.

<sup>17</sup> Yves Schwartz, 1998, Op. cit., p. 119.

<sup>18</sup> Yves Schwartz, *Le paradigme ergologique ou un métier de Philosophe*, Éditions Octarès, Toulouse, 2000, pp. 688-705 ; Louis Durrive et Yves Schwartz (coord.), *Travail et Ergologie*, Éditions Octarès, Toulouse, 2003, pp. 243-260 ; Louis Durrive et Yves Schwartz (coord.), *L'Activité en Dialogues*, Éditions Octarès, Toulouse, 2009, pp. 264-267.

purement cosmétique du vocabulaire ; il marque un dépassement du concept d' « expérience » consécutif au regard posé sur les aspects microscopiques de l'activité. Traiter le travail comme une activité, c'est le considérer « *comme une matière étrangère où se construisent des savoirs spécifiques, des liens collectifs, où se mettent à l'épreuve des valeurs sociales et politiques dans la confrontation de l'activité de travail avec les normes antécédentes* »<sup>19</sup>. C'est ce point nodal de la confrontation qui génère la transformation des conditions de l'activité, et qui confère au concept d'activité un dépassement du concept d'expérience. Il s'agit de donner à voir les processus qui favorisent la transformation du monde, en commençant par les lieux de vie et d'activité que sont les lieux de travail.

A l'instar de la psycho-dynamique du travail ou d'un courant de la sociologie du travail, nous reconnaissons la centralité du concept d'activité pour la construction du sujet mais aussi comme institution sociale. Cependant cette expression de « centralité » ne doit pas nous amener, à « *supposer clair un concept qui ne l'est pas (travail) (...) parce qu'on est toujours en risque d'occulter ce en quoi le travail est porteur d'autre chose que ce qu'il est, y compris en ce qui concernerait une autre politique de l'emploi* »<sup>20</sup>.

### **3. Promouvoir socialement l'orientation en valeurs que les sujets veulent donner au monde**

Comment le passage du concept de travail à celui d'activité permet-il à l'ergologie d'affirmer sa volonté de promouvoir dans notre société l'orientation en valeurs que les sujets veulent donner au monde ? Car il y a bien dans cette démarche une ligne directrice qui vise à faire prendre conscience de la valeur du sujet et de sa centralité par le vecteur du travail compris comme activité.

Définissant nos sociétés comme « marchandes et de droit », Yves Schwartz souligne la contradiction qui les traverse, celle de deux termes qui socialement sont ensemble alors que théoriquement ils ne vont pas ensemble. En effet, il y a contradiction entre d'une part, les

---

<sup>19</sup> Yves Schwartz, « Le travail dans une perspective philosophique », *Ergologia*, mars 2008, n° 0, p. 147.

<sup>20</sup> Yves Schwartz, 2000, Op ; Cit., p. 320.

valeurs dimensionnées mises en jeu dans une polarité marchande, et d'autre part les valeurs non dimensionnées que voudraient promouvoir les sujets dans leur mise en œuvre de l'agir ; ces sujets étant en droit, d'un point de vue anthropologique, de ne pas se voir neutraliser, de ne pas voir neutraliser leur soi par le biais de la neutralisation des normes qu'ils veulent promouvoir par leur agir, dans leur activité. Yves Schwartz met en avant cette contradiction lorsqu'il conceptualise l'espace social comme un espace tripolaire, qui renvoie aux trois lignes de forces dont j'ai parlé. Ainsi il y a :

*« contradiction [...] entre le pôle des "valeurs sans dimensions", celles auxquelles se réfèrent les normes générées entre ces valeurs et les milieux et qu'on ne peut pas plus mesurer, étalonner, hiérarchiser, que la santé ou la vie, valeurs que prétendent et que doivent selon des proportions très variables servir les organes de la démocratie [...] et le pôle des valeurs qui n'ont pas d'autre existence que dimensionnées quantitativement, [...] qui de plus en plus exclusivement par le biais de l'organisation capitaliste de la production et des échanges, transforme le milieu humain à vivre, mais à partir de critères d'allocation de ressources fournis par le résultat comparé des investissements financiers »<sup>21</sup>.*

Ces sociétés marchandes et de droit sont soumises à des processus économiques et juridiques qui dépassent les êtres jusqu'à les rendre invisibles, alors même qu'ils les composent. On voit là que l'ergologie peut, pour partie, être définie comme une philosophie sociale puisqu'elle pose des questions qui font partie de ce champ, qu'elle veut également rendre visible les êtres par la mise en visibilité, voire la défense, de leurs normes d'agir.

Dans ce rapprochement avec la philosophie sociale, on peut se référer au *Manifeste pour une philosophie sociale* de Franck Fischbach dont la citation suivante est particulièrement explicite :

*« La philosophie sociale part de l'expérience vécue par les individus eux-mêmes en tant qu'ils sont confrontés à leurs propres conditions sociales d'existence, et en tant que ces conditions diminuent ou augmentent leurs chances de mener une vie accomplie. [...] la philosophie sociale ne prétend ni à la*

---

<sup>21</sup> Yves Schwartz, 2000, Op. Cit., p. 691. Yves Schwartz fait également référence à l'ouvrage *Marxisme et théorie de la personnalité* de Lucien Sève, qui « avait pour centre cette "contradiction centrale de la topologie de l'activité dans les conditions du capitalisme" » (cf. note 75, *ibid.* p. 691).

*découverte de normes universelles, ni à occuper un point de vue impartial ou neutre : au contraire, elle ne recule pas devant la prise de parti, y compris (ou d'abord) politique, et elle s'intéresse à la normativité toujours particulière, locale et incarnée qui est portée et mise en œuvre par les pratiques des individus et des groupes en quête des conditions objectives d'une plus grande affirmation d'eux-mêmes »<sup>22</sup>.*

Comme l'ergologie, la philosophie sociale est donc une forme de philosophie politique, subversive en ce qu'elle ne postule pas, dans ses principes, l'universalité mais la différence anthropologique.

L'ergologie n'est pas une discipline mais une démarche, une approche ; elle se situe dans une perspective développementale de l'humain en activité, à l'instar de l'ergonomie ; elle requiert la parole des sujets en première personne pour dire ce que peut être l'accomplissement d'eux-mêmes dans le travail. Cette considération pour le sujet, nécessaire pour penser le monde, fait que la démarche ergologique peut aussi être rapprochée de travaux philosophiques récents, comme ceux de Corine Pelluchon. Cette philosophe décrit un processus de subjectivation puisant dans les morales antiques mais dégagé de tout rapport à Dieu ; le but est d'ouvrir une perspective reconnaissant la valeur propre de chaque être humain et de chaque vivant, afin que les êtres humains ressentent qu'« *il y a en chacun la pulsation d'autres vies que la leur* »<sup>23</sup>. Il s'agit de favoriser des pratiques et des voies qui prennent en compte les sujets, à partir d'une approche du travail comme « travail vivant » et non réduit à « une activité de production »<sup>24</sup>.

Les normes, ou des principes éthiques extérieurs à soi, ne constituent pas le point de départ de « l'éthique de la considération » qui s'enracine dans la subjectivité en affirmant que c'est dans le rapport à soi que se forge le rapport au monde. Ce programme de transformation de soi est donc aussi un programme de transformation du monde qui récuse toute approche normative, comme le fait l'ergologie. Corine Pelluchon dénonce le fait que notre système repose sur une « anthropologie fausse » qu'il s'agit de réfuter pour fonder une

---

<sup>22</sup> Franck Fischbach, *Manifeste pour une philosophie sociale*, La Découverte, Paris, 2009, pp. 15-18.

<sup>23</sup> Corine Pelluchon, *Éthique de la considération*, Seuil, Paris, 2018, p. 120.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 161.

politique de la considération<sup>25</sup>. On peut aisément faire un parallèle avec ce que Yves Schwartz a conceptualisé comme « l'usage de soi par soi » que fait chacun en activité tout en étant pris dans « l'usage de soi par d'autres ». Pour Corine Pelluchon, il s'agit de mettre en rapport le sujet et son milieu dans une expérience sensorielle, affective et spirituelle qui ouvre à une individuation propre à transformer le sujet, à l'émanciper, pour qu'il soit équipé moralement et psychiquement afin de transformer notre monde menacé d'effondrement.

Cette politique de la considération se rapproche du constat fondateur de la démarche ergologique qui pose que, dans leur activité, les sujets résolvent des problèmes dans un processus qui est au fondement de la créativité humaine et de ses capacités productives. C'est ce constat fondateur qui implique de déplacer le regard sur le travail vers un regard sur l'activité et la dialectique des normes qu'elle engage. Mais afin de ne pas rester au seuil des implications que ce basculement épistémologique génère, il est nécessaire d'en extraire l'ensemble des conséquences. La première implication est que ce basculement transforme notre manière de regarder et d'analyser le monde dans nos pratiques professionnelles et personnelles. La seconde implication est de considérer, alors que le travail reste encadré par des dispositifs de gestion peu débattus, que la perspective de l'activité ouvre aux débats de normes et par là-même aux réserves d'alternatives qu'elle peut receler. Et nous avons plus que jamais besoin de ces réserves d'alternatives dans le monde actuel qui épuise les ressources du milieu de la vie humaine. C'est aussi cet enjeu qui rend nécessaire de dé-dimensionner le travail pour considérer l'activité et adopter une perspective à la fois plus précise et plus globale sur la vie humaine.

### **Références bibliographiques**

BALIBAR E. (2002), « Une philosophie politique de la différence anthropologique », *Multitudes*, mai-juin, n° 9.

DURRIVE L. et SCHWARTZ Y. (coord.), (2003), *Travail et ergologie – Entretiens sur l'activité humaine*, Toulouse, Éditions Octarès.

---

<sup>25</sup> *Ibid.*, p 142.

- DURRIVE L. et SCHWARTZ Y. (coord.) (2009), *L'Activité en Dialogues – Entretiens sur l'activité humaine (II)*, Toulouse, Éditions Octarès.
- FISCHBACH F. (2009), *Manifeste pour une philosophie sociale*, Paris, Éditions La Découverte.
- ILLICH I. (2010) « L'énergie, un objet social », *Esprit*, 8-9, n° 367.
- MARX K. (1952), *Travail salarié et capital*, [1847], Paris, Éditions Sociales.
- MARX K. (1968) *Contribution à la critique de l'économie politique*, [1859], Paris, Éditions Sociales.
- MARX K. (1976), *Le Capital*, livre I, [1867], Paris, Éditions Sociales.
- PELLUCHON C. (2018), *Éthique de la considération*, Paris, Éditions du Seuil.
- PREVOT-CARPENTIER M. (2013), *Les « conditions de travail » : proposition de modélisation pour l'usage. Entre épistémologie et philosophie sociale, un mode de traitement ergologique du concept*, Thèse pour le doctorat de philosophie, Aix Marseille Université.
- SCHWARTZ Y. (1988), *Expérience et connaissance du travail*, Paris, Messidor/ Éditions Sociales.
- SCHWARTZ Y. (1998), « L'homme, le marché, la cité », in Bernard Montelh et Sarah Mouillard (coord.), *C'est quoi le travail ? Quelles valeurs transmettre à nos enfants ?*, Paris, Autrement.
- SCHWARTZ Y. (2000), *Le paradigme ergologique ou un métier de Philosophe*, Toulouse, Éditions Octarès.
- SCHWARTZ Y. (2008), « Le travail dans une perspective philosophique », *Ergologia*, mars, n° 0.
- SCHWARTZ Y. (2011), « Pourquoi le concept de corps-soi ? Corps-soi, activité, expérience », *Travail et Apprentissages*, juin, n° 7.
- SMITH A. (1991), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, tome I [1776], Paris, Éditions Garnier-Flammarion.
- SPINOZA B. (1993), *L'Éthique*, [1677], Paris, Éditions Gallimard.